



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

Soleure, le 6 octobre 2015

Communiqué de presse

Emil Steinberger reçoit le prix du fédéralisme 2015

La Fondation ch pour la collaboration confédérale a décidé d'honorer Emil Steinberger et de lui décerner le prix du fédéralisme 2015. Cette personnalité de la vie culturelle suisse a œuvré dans les domaines les plus divers, qu'il s'agisse de théâtre, de cabaret, de cinéma, de littérature, ou encore sous le chapiteau d'un cirque. Emil a su avec humour et tendresse fédérer un large public dans toute la Suisse, favorisant la compréhension et l'entente confédérales, et par là, la cohésion nationale.

Lors d'une cérémonie organisée ce jour au Théâtre Fauteuil à Bâle, Benedikt Würth, président du Conseil d'Etat (SG) et président de la Fondation ch, a remis le Prix du fédéralisme à Emil Steinberger. Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat (VS), président de la Conférence des gouvernements cantonaux et membre du jury, a rendu hommage au lauréat. Dans son allocution, il a souligné que le nom d'Emil Steinberger s'était rapidement imposé aux membres du jury, tant il est vrai que cette personnalité fait partie depuis plus de cinquante ans du paysage culturel suisse.

Durant toute sa carrière artistique, Emil a su dépeindre comme personne le peuple suisse, ses spécificités, ses travers et ses faiblesses. Il a fédéré un large public, favorisant la compréhension et l'entente confédérales, et par là, la cohésion nationale. Par ses actions, Emil a magnifiquement incarné le fédéralisme, rendant accessibles les spécificités des régions et leur diversité, tout en mettant en évidence ce qui fait que la population de ces régions se sent aussi pleinement suisse, y compris par ses travers. Il suffit de penser au film « Les faiseurs de Suisses », à nouveau ô combien actuel.

Prix du fédéralisme de la Fondation ch

Le « Prix du fédéralisme », attribué chaque année, récompense une personne ou une institution qui, par son action ou son œuvre, s'engage avec conviction en faveur du fédéralisme suisse, encourage son développement de façon novatrice ou contribue à son renforcement. L'engagement peut être politique, culturel ou civil. Ce prix a été décerné pour la première fois en 2014 à l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller.

Annexe

Hommage à Emil Steinberger ; sera mis en ligne le 10 octobre 2015 dès 18 h 00

Contact et information

Fondation ch pour la collaboration confédérale

- Benedikt Würth, président du Conseil d'État de St-Gall et président de la Fondation ch 079 639 26 60
- Sandra Maissen, directrice de la Fondation ch 031 320 30 00, media@chstiftung.ch